

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
8 JUIN 2004**

Présents :

- **Co-présidente** : Annie COUTUREAU.
- **Elus municipaux** :
Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, Gérard ZABATTA, Adjoint au Maire et Conseiller Général, Robert PLANTECOTE, Adjoint au Maire.
- **Membres du Conseil de Quartier** :
Jacques BANQUY, Bernard CARENTON, Jean-Michel CORDEAU, Patrick DESBOIS, Anne-Marie FAVREAU, Patrick FAZILLEAU, Patrick VEILLON, Patrick ROUSSE, Alain ROUSSEAU, Henri GIRARDEAU, Jean CHATELIER, Jean-Michel FOUILLET, Louis GODET, Michèle LABIDOIRE, Michel NICOLLE, Isabelle PAQUET, Alain PELAUD, Elisabeth RAFFIN, Jean-Baptiste ROUSSEAU, Alain GOUBAND, Josseline MUSCAT, Denise TROMAS
- **Direction de la Proximité et de la Citoyenneté** :
Lydia ZANETTE, Responsable Adjointe du service Concertation et Conseil de Quartier,
Nathalie SENE, Assistante Conseils de Quartier, Annie BONNET, Agent d'Accueil MCSP.

Excusé(s) : Philippe AUTRET, Nadège DOUCET, Martine FROMAGET.

Absent(e)s) : Dominique GUIBERT, Yannick METAIS, Michel GELIN.

Objet : Ouverture de la séance.

Annie Coutureau donne lecture d'un courrier remis par Philippe Autret concernant sa mise en réserve (voir en 3^{ème} point).

Objet : Relevé de conclusions

Approbation du relevé de conclusions du Conseil de quartier du 20 avril 2004.

Objet : Intégration de M. ROUSSEAU dans le bureau

Le Conseil de Quartier a voté à l'unanimité.

Objet : Co-Présidence

Annie Coutureau : « Dans son courrier, Philippe Autret demande à ce que je prenne acte de la reprise de ses fonctions de co-Président et de retirer ce point de l'ordre du jour mais je n'en ai pas envie car je souhaite avancer avec vous et j'ai besoin d'avoir votre point de vue. Je ne veux pas que l'ambiance de notre conseil soit assujettie aux couleurs des résultats obtenus. Des dossiers sont longs, cela est agaçant mais nous devons travailler ensemble dans la transparence, dans un échange de dossiers et d'informations.

A l'avenir je souhaite travailler avec M. Autret mais toujours en parallèle avec le référent des trois commissions. »

Réponse du Conseil de Quartier : Après concertation, les membres ont décidé que c'était au Conseil de donner son avis sur le retour ou non de M. Autret en tant que Co-Président et de remettre ce sujet à l'ordre du jour du prochain Conseil de Quartier en présence de M. AUTRET. M. NICOLLE indique qu'il s'abstient sur le sujet car il était absent au Conseil de Quartier du 8 juin 2004. Néanmoins, il considère les propos de M. Autret sur le courrier à l'égard de Annie Coutureau inadmissibles.

Objet : Journal Couleurs Quartiers

Cette lettre d'information trimestrielle est tirée à 1000 exemplaires et diffusée dans les maisons de quartiers (MCSP, MCC, MCPT) Un comité éditorial inter-quartier est créé et composé d'un membre de chaque conseil de quartier. Trois à quatre réunions sont prévues dans l'année. Chaque quartier possède un interlocuteur sauf à Saint-Liguaire. Annie Coutureau demande s'il y a un volontaire ?

Les membres de la commission culture :

Nous ne nous retrouvons pas dans ce journal. Il fait un peu doublon avec Vivre à Niort. Nous aurions souhaité une communication plus directe entre le conseil de quartier et les habitants du quartier.

Pas de volontaire à Saint-Liguaire, pour l'instant.

Réponse mairie/proposition Conseil/Bureau

Lydia Zanette précise que ce journal est appelé à évoluer grâce au Comité Editorial.

Mme FAVREAU signale qu'il serait intéressant d'évoquer les 40 ans de l'Olympique Léodgarien lors du prochain Couleurs Quartiers.

Objet : Plan Local d'Urbanisme

Jean-Baptiste Rousseau : « Une réunion a eu lieu mi-mai en présence de M. Frappier et de Marielle GOLFIER. Tous les Conseils de Quartier étaient représentés. Un document a été fait à partir des observations données. Les cartes d'urbanisme sont difficiles à lire et incomplètes. Pour Saint-Liguaire, il manquait tout l'Ouest (La Moucherie etc ...) ».

Le Cabinet Rousseau en charge du PLU a noté la Salle des fêtes à proximité du château d'eau mais dit que tous les sites n'ont pas été étudiés notamment celui au bout de la rue du Moulin.

Patrick Veillon : « Une cinquième étude est en cours alors que nous avons choisi un endroit en face de l'IED qui nous paraissait fort à propos mais Claude Monnet (responsable au service urbanisme) nous a dit que cela ne valait rien et que le meilleur endroit était au bout de la rue du Moulin. Nous ne nous attendions pas à ce que nos idées soient remises en cause. Par ailleurs, il fait remarquer que M. Claude MONNET est irrespectueux. Toutes les idées proposées par la commission sont contestées par M. MONNET.

Réponse Mairie/Annie Coutureau : C'est grâce au Conseil de Quartier que la réalisation de cette salle des fêtes va se concrétiser. Nous avons l'intention de mener ce dossier objectivement. Ce n'est pas à nous de **prouver** qu'il y a des endroits mieux que d'autres. Les techniciens doivent nous apporter des arguments sur les faisabilités. Je m'engage à contacter Marielle Golfier.

Gérard Zabatta : Je me suis engagé pour que le quartier soit associé à l'implantation de cette salle. Les engagements ont eu lieu début 2003. L'étude a été budgétée en 2004 et le reste va suivre. J'ai pris un engagement avec mes collègues et vous et il ne sera pas remis en cause. Si une majorité de léodgariens estime que son emplacement est à l'IED, je défendrai cette idée. Vous êtes mieux placés que quiconque pour savoir où cette salle doit être implantée. Vous pouvez compter sur notre détermination et nous ferons en sorte que ce site soit plus approprié et retenu pour l'implantation de la salle des fêtes.

Objet : Suivi des dossiers en cours

Aménagement du Centre-Bourg : M. Rousseau possède les plans. La commission voirie se réunit le 22 juin à la MCSP. Annie Coutureau propose à la commission d'inviter des habitants de la Levée de Sevreau (ceux près de la voie ferrée).

Des fiches de proximité ont été établies pour l'éclairage du parking et le passage piétons entre la rue du 8 mai et la MCPT et transmises au service.

Lotissement de la Moucherie : M. Frappier fait savoir que ce site étant classé, il n'y aura plus de constructions dans ce secteur.

Au 1^{er} semestre 2004, la rue des Boutinets sera mise en sens unique (sens Saint-Liguaire/Magné) pour expérimentation.

Eglise : La rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite est en cours de réalisation. Elle sera en place pour le 3 juillet à l'occasion d'un mariage. Fiche de proximité envoyée au service.

Bateau à Chaîne : Suite à une réunion du 3 juin 2004 en présence de Nicole Gravat, Annie Coutureau, Patrice Ver et Jean-Baptiste Rousseau, il est demandé entre 6 000 € et 7 000 € au Conseil

de Quartier pour le financement d'un Bateau. En effet le bateau actuel n'est pas conforme aux règles de sécurité. Le Conseil de Quartier a voté à l'unanimité. Par ailleurs, le conseil de quartier demande le coût des atterrages.

Ligne SNCF :

Annie Coutureau : Le deuxième scénario a été adopté avec 14 allers/retours par jour. Le Conseil ne peut pas s'opposer à ce projet mais il peut s'informer auprès de M. Lamarque et de Pascal Burgin (Directeur des Transports urbains). Il faudra attirer l'attention sur la sécurisation des passages à niveaux et des conséquences globales sur le quartier.

Bibliobus : Celui-ci est en place depuis le 11 mai devant la MCSP Il serait bon de relancer une information afin de mobiliser les habitants.

La place de stationnement et le panneau d'affichage des horaires ainsi que la place handicapés seront matérialisés en septembre 2004.

LA POSTE : Le 19 mai s'est tenue une réunion avec Mme Bertineau (Directrice du Groupement Postal) et de M. Gonzalves en présence d'Annie Coutureau, Michel Nicolle, Jean-Baptiste Rousseau, Louis Godet et Philippe Autret. La Poste est une entreprise publique qui fonctionne avec son propre budget. Elle est soumise à la concurrence nationale voire européenne. Cette situation a pour conséquence la recherche de rentabilité. Le bureau de Saint-Liguaire n'est pas rentable. Les horaires seront par conséquent réduits.

Une étude est en cours sur l'évolution démographique sur la Ville de Niort et notamment à Saint-Liguaire. La décision se fera en concertation avec les habitants du quartier. En cas de suppression, à terme, pour raison économique, deux solutions peuvent être envisagées :

1. Le Point Poste (assuré par un commerçant)
2. L'Agence Postale Communale (assurée par un employé communal)

Patrick Veillon : C'est un service public auquel les léodgariens sont très attachés. La démographie est croissante.

Robert Plantecôte : Sur le long terme, il est prévu une ouverture du capital au privé et pour que cette ouverture de capital soit acquise il faut diminuer la masse salariale considérablement. Ce sont des objectifs dans le cadre européen.

Barrières du stade : Le service voirie propose d'installer neuf barrières entre le transformateur et le calvaire à raison de 110 € la barrière.

Jean-Michel Cordeau : Le but est d'empêcher la circulation des deux roues. Cela mérite une étude plus approfondie de la position des barrières.

Objet :Assemblée Générale du Conseil de quartier

Annie Coutureau propose une réunion de travail pour le mardi 15 mai à 20h30 à la salle des fêtes. Chaque conseiller recevra une invitation.

Dossiers prioritaires / Budgétisation 2005

La rue des Boutinets

La rue de la Levée de Sevreau

L'aménagement du Centre-Bourg

Le retournement du bus à l'IED

Le Port Lateau

Prairie de la Roussille

Pont rouge/Grand Port

Cette liste doit être remise avant fin juin aux services techniques. Il est primordial de cibler la sécurité.

Objet : Questions diverses

- **Rue du Grand Port :** Installation d'un panneau de limitation de vitesse sur la rue avant Magné. Un banc sera prévu dans cette zone de virage.
- **La Tiffardière :** Une voie permet aux véhicules de circuler jusqu'à la maison de l'éclusier et la source du Chat pendu, ce qui amène des trafics de tous genres (drogue, vandalisme)
Annie Coutureau et Gérard Laborderie doivent aller visiter les lieux.
- **Fête du Quartier :** Elle est prévue le 26 juin. La MCSP fait appel à des volontaires le matin pour l'installation.

PROCHAINES REUNIONS

BUREAU

Mardi 7 septembre, 20h30 – MCSP Saint Liguair

ASSEMBLEE GENERALE

Mardi 14 septembre, 20h30 – Salle des Fêtes de Saint Liguair